

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 22 mai 2024 à 10h.

Au Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES (91) rue des Mazières

## EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Lavoisier 48 » sis à

## GRIGNY (91350) 10 rue Lavoisier

Cadastrés section AL numéro 105 pour 59 ca, section AL numéro 108 pour 69a 34 ca, **DANS LE LOT DE VOLUME DEUX (02) : section AL numéro 85 pour 1a 61ca**

Selon le procès-verbal de description dressé en date du 5 septembre 2023 par Me LONGUEVILLE, Commissaire de Justice à ÉPINAY SOUS SÉNART, la désignation actuelle est la suivante :

### Lot 129 (anciennement 480.129) : **Un APPARTEMENT**

dans l'immeuble N1, escalier unique, au 5<sup>ème</sup> étage en face à droite en sortant de l'ascenseur comprenant : hall d'entrée, cabinet d'aisance, pièce principale donnant sur un balcon, cuisine, dressing, couloir, trois chambres, salle d'eau, salle de bain. Le tout d'une superficie privative de **86,63 M<sup>2</sup>**.

**Lot 23 (anciennement 480.023) : CAVE** n° 23 dans le bâtiment N1, escalier unique,

**Lot 127 (anciennement 480.127) :**

**CHAMBRE DE SERVICE** dans le bâtiment N 1, escalier unique au 5ème étage en face à droite en sortant de l'ascenseur.

**Lot 128 (anciennement 480.128) :**

**CHAMBRE DE SERVICE** dans le bâtiment N1, escalier unique au 5ème étage en face à droite en sortant de l'ascenseur.

*Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires*

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE « LAVOISIER 48 »** sise à GRIGNY (91) 2 - 4 - 8 - 10, rue Lavoisier, représenté par Maître Florence TULIER - POLGE domiciliée 1, rue René Cassin 91000 EVRY immeuble « Le Mazière », agissant en qualité d'administrateur provisoire de la copropriété en difficulté avec tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale des copropriétaires à l'exception de ceux du Conseil Syndical et de ceux prévus aux articles 26 A et 26 B de la Loi du 10 juillet 1965 dûment habilitée à poursuivre la vente par décision de l'administrateur provisoire de la copropriété en date du 23 mars 2023 - résolution numéro 1, ayant pour Avocat Maître Priscillia MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne.

**MISE À PRIX : 26.000 € (VINGT SIX MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre**

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 25 mars 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Priscillia MIORINI

**S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :** À Maître Priscillia MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne, représentant de la **SELAS AVOCATS**

**ASSOCIES MIORINI**, Résidence le Féray, 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, TEL. 01.60.90.13.13, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de

vente. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/00200)

Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) [www.licitor.com](http://www.licitor.com) [www.miorini.com](http://www.miorini.com)

Sur les lieux pour visiter le **lundi 13 mai 2024 à 9h30**